

N° 353
Juillet
Août
2009

infos

communales

Baelen - Membach



Dossier :

Le PCDR

- Retour sur l'exposition
- Projets priorité 1
- La suite...

Travaux

- Bassin d'orage et le tour des chantiers

Police

- Protection de sa maison

Conseiller énergie

- Bilan des actions en cours

Grandes vacances

- Nouveau : Plaine de vacances sur notre commune



Histoire :
Le chemin de fer vicinal
Dolhain - Eupen



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087.33.87.00**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h** et les jours fériés **de la veille 19h au lendemain 8h**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

GARSOU Jean-Michel	087.74.22.47
Rue de la Station 9 MEMBACH	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADIJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

Le mois de juin qui est derrière nous est celui des examens, avec comme corollaire, pour les étudiants mais aussi pour les parents, une période d'inquiétude.

Ce stress passé, j'espère que, pour la plupart d'entre vous, ces moments difficiles se sont terminés sans trop d'embûches. Et puis, pour les moins chanceux ou studieux, il y a toujours le mois de septembre pour se rattraper...

Le mois de juin est aussi celui durant lequel les kermesses locales sont organisées (début juin pour les Baelenois et fin juin pour les Membachois).

Cette année, la kermesse de Baelen revêtait un caractère particulier. Elle réintérait son emplacement initial : le parc communal de Baelen.

Cette organisation a nécessité certains agencements qui ont été réalisés à la satisfaction de toutes et de tous.

Je tiens à remercier les échevins et les conseillers communaux qui se sont investis dans ce projet devenu réalité, le service des travaux pour les aménagements effectués, les forains pour leur adaptation à ce nouveau contexte et surtout les membres de la St Paul pour leurs bons conseils et leur disponibilité.

Le mois de juin a vu fleurir toute une série de panneaux qui ont suscité des interrogations, de l'intérêt, voire parfois de l'inquiétude auprès de la population. Tout un chacun a pu assouvir sa curiosité en se rendant aux expositions organisées à Baelen et Membach, le jour des élections, qui dévoilaient les projets envisagés pour notre commune dans le cadre du Programme communal de développement rural. Ces expositions ont recueilli un franc succès en accueillant pas moins de 700 personnes dont 100 se sont portées candidates pour accompagner le projet de leur choix. Il nous reste maintenant à défendre nos projets devant la CRAT (Commission régionale de l'aménagement du territoire) afin que ceux-ci soient acceptés par le Gouvernement wallon.

Vous n'êtes pas sans savoir que mon équipe et moi-même nous efforçons d'accompagner chacun de nos projets d'un maximum de subsides. C'est dans cet esprit que nous avons introduit trois dossiers dans le cadre du projet UREBA (utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments publics). Les trois dossiers introduits (chaudière biomasse, remplacement des châssis à l'école primaire de Membach et remplacement de châssis pour certains locaux de l'école maternelle de Baelen) ont été retenus et subsidiés pour un montant de 220.000 € sur un investissement de 270.000 € (« Bingo pour la commune de Baelen » comme le titrait un quotidien régional).

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances ici ou ailleurs et de vrais moments de détente sous un soleil estival...



Maurice Fyon

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre

Rédaction et coordination : Francis BEBRONNE, Conseiller communal

Prochaine édition : septembre/octobre 2009 distribué vers le **07 septembre 2009**

Date limite de remise des documents : **15 août 2009**

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format .jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Vendredi 8h30 - 12 h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr.
uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)
Sur rendez-vous les lundi, mercredi et
vendredi après-midi

BUREAUX FERMÉS

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration communale seront fermés tous les après-midi, pendant la période du 1^{er} juillet au 31 août 2009.



ETAT-CIVIL

Naissances

Sophie CRATZBORN, rue Plein-Vent, 2 (17/04)
Julie PIRARD, Nérèth, 12b (29/04)
Patrick SCHATTENBERG, Boveroth, 35/2 (25/04)
Klara PAROTTE, Honthem, 9 (30/04)
Samuel STAMMEN, rue Braun, 9 (15/05)
Pauline HEBETTE, rue St Paul, 11 (05/06)

Rectificatif de la liste précédente :

Aurélien MERTES, chemin des Passeurs 1 (15/03)

Mariages

Ludwig DEHOTTAY et Cynthia GODESAR,
Boveroth, 49 (02/05)
Rudolf SCHNAKKERS et Carine KRIESCHER,
r.d'Eupen, 100 (04/05)
Andreas BRODEL et Aline DÜRNHOLZ,
Mazarinen, 16 (23/05)

Décès

René GUSTIN,
r. du Pensionnat, 7 (02/04)
Matthias FRANK,
Boveroth, 48 (09/04)
Regina HUPPERTZ,
Vve de Paul KREMER, r.Pensionnat, 7 (28/04)
Ingelore KATSCHER,
Vve de Harry-Horst LOBEDANZ, r.Pensionnat, 7 (30/04)
Joseph VILVÖRDER,
Vf de Marguerite HEIM, Médael, 9 (29/05)



La petite carte d'identité carrée reçue à la naissance de votre enfant ne lui permet pas de voyager à l'étranger

Pour ce faire, il doit être en possession d'une Kids-ID.

La kids-ID est une pièce d'identité réservée aux enfants de moins de douze ans qui sert de document de voyage vers les pays qui n'exigent pas la détention d'un passeport.

Bien plus qu'une simple carte d'identité :

Grâce à la puce et au code PIN, les enfants peuvent non seulement chatter en toute sécurité sur Internet, mais la carte peut également faire office de carte de bibliothèque, d'abonnement piscine, servir lors de l'inscription à l'école ou comme carte de membre d'un club de sport. De nombreuses informations sont disponibles sur le site du Registre national : www.rn.fgov.be section "documents d'identité et cartes électroniques".

Une protection supplémentaire pour votre enfant !

Le service ALLO PARENTS lié à la Kids-ID peut être activé gratuitement sur le site www.alloparents.be ou par téléphone en quelques minutes à peine. Une fois activé, toute personne qui trouverait votre enfant en difficulté pourra former le numéro de téléphone ALLO PARENTS qui est mentionné au dos de sa Kids-ID et déclencher ainsi une cascade téléphonique.

La Commune de Baelen délivre la Kids-ID au prix de 3 euros et son délai d'obtention est de 3 à 4 semaines.

L'enfant devra être présent au moment de la demande, accompagné de l'un de ses parents et la photo d'identité produite devra répondre aux mêmes critères que celles destinées à la confection des autres cartes d'identité électroniques : fond blanc, bonne qualité...

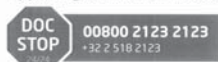
Pour plus de renseignements, contactez le service Population de la Commune (Tél.: 087/76.01.10).

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (durant la permanence de 9 à 12 h).



Document d'identité volé ou perdu ?
Appelez gratuitement le 00800 2123 2123*



* Si le 00800 2123 2123 n'est pas accessible, composez le +32 2 518 2123.

DOC STOP
Plus de sécurité pour vos documents d'identité.

ibz

► Votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour (modèle à puce) belge a été perdu ou volé ?

Bloquez le immédiatement en téléphonant gratuitement à DOC STOP. Vous éviterez ainsi le risque d'usage frauduleux de votre document et d'éventuelles conséquences financières (ex. : ouverture en votre nom d'un abonnement téléphonique, achat par correspondance, etc.).

DOC STOP est un service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7.

00800 2123 2123

Si le 00800 2123 2123 n'est pas accessible, composez le +32 2 518 2123.

Attention : DOC STOP permet uniquement de bloquer les documents d'identité belges.

► Vol ou perte : mode d'emploi.

En cas de vol : Téléphonnez immédiatement à DOC STOP. Déclarez nous le vol au poste de police le plus proche de chez vous ou à votre police locale.

En cas de perte : Téléphonnez immédiatement à DOC STOP. Adressez-vous ensuite à votre administration communale. Pour une attention particulière en dehors des heures d'ouverture, adressez-vous à la police.

Attention : si le document perdu est un titre de séjour, vous devez toujours en déclarer la perte à la police avant de passer à la commune.

► Un système qui vous protège des fraudes à l'identité.

En quelques minutes, après établissement de votre identité, votre document est bloqué sur le site www.efcheck.be. Ce site est utilisé par les banques et autres organismes ou administrations pour vérifier si un document d'identité est connu comme volé, perdu, périmé ou non valide. Grâce à DOC STOP et CHECKDOC, vous êtes protégé contre une utilisation frauduleuse de vos documents perdus ou volés !

► Que se passe-t-il après votre appel à DOC STOP ?

Cartes d'identité et titres de séjour : Vous recevrez en courrier vos nouveaux documents immédiatement après la déclaration de perte ou de vol. Si vous retrouvez votre document, vous devez le porter de votre appel de 7 jours pour le détruire. Après ce délai, le document d'identité est annulé et vous devez en demander un autre auprès de votre administration communale.

Passeports : Dès votre appel à DOC STOP votre passeport est annulé. Si vous en avez besoin pour voyager, demandez-en un nouveau à temps auprès de votre administration communale.

DOC STOP : plus de sécurité pour vos documents d'identité

ibz

OBJETS TROUVES

Le 10 mai, une paire de lunettes (enfant) a été trouvée dans le parc communal de Baelen.

Taxe sur l'entretien des égouts

En sa séance du 12.01.09, le Conseil communal a arrêté une taxe annuelle sur l'entretien des égouts, au montant de 30 € par ménage et 20 € par isolé.

La taxe est due, dès l'année 2009, par tout isolé, par tout ménage ainsi que par toute exploitation industrielle, commerciale ou autre occupant, raccordé ou pas à l'égout public, puisque l'on considère que chaque habitant provoque des rejets d'eaux usées. Un entretien de l'égouttage est indispensable afin de préserver au mieux l'environnement et de prévenir des dépenses inutiles liées aux dégâts qu'occasionnerait le manque d'entretien.

Sont toutefois exempts de ladite taxe les habitants ayant fait l'installation d'un système d'épuration individuelle et étant situés en zone d'épuration individuelle telle que définie par le PASH.

Le contribuable qui prouvera que, pour le dernier exercice taxable, l'ensemble des revenus imposables de tous les membres de son ménage est inférieur au montant du revenu d'intégration sociale en vigueur à la date du 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition, obtiendra à sa demande, laquelle devra être introduite dans les trois mois à dater de l'envoi de l'avertissement-extrait de rôle, une réduction de 15 € (pour un ménage) et 10 € (pour un isolé) sur le montant de la taxe.

TONTE DES PELOUSES



Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses est **INTERDIT** durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.

(article 132.6 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal)

REMERCIEMENTS

Quel réconfort énorme de voir défiler la famille, les amis, les collègues et tous ces Baelenois, voisins de près et jusqu'à l'autre bout du village, pour rendre un dernier hommage à notre maman, **Mme Veuve Joseph MEYER née Cécile HENDRICKS**. La famille, profondément touchée, vous remercie pour tous ces gestes personnels, vos prières, dons de fleurs et autres participations à leur deuil.

Nous avons été profondément touchés par les très nombreuses marques de sympathie témoignées à l'occasion du décès de notre époux, père et papy, **Joseph VILVÖRDER**. Que toute personne qui s'est manifestée de quelque manière que ce soit, en soit vivement remerciée.

Les familles VILVÖRDER-HEINS et GANSER-MOORS

Par un geste, un petit mot, une délicate attention, à l'occasion de ma Première Communion le 26 avril 2009, vous avez rendu ma journée merveilleuse. Elle restera pour moi un souvenir inoubliable; je tenais sincèrement à vous remercier. Un MERCI tout particulier à ma maman catéchiste, Nicole Romain, qui m'a aidé à trouver et à avancer sur le chemin de Jésus.

Antoine MATHIEU et ses parents

Toutes les marques de sympathie exprimées à l'occasion de ma Profession de Foi nous ont beaucoup touchés. Nous vous en remercions chaleureusement.

Gilles GUSTIN et famille

Morgane et ses parents remercient toutes les personnes qui ont pensé à elle pour sa Profession de Foi. Les remerciements s'adressent également aux personnes qui ont donné de leur temps pour que la préparation et la fête soient une réussite : Madame Gene, Ghislain, les mamans et papas catéchistes, les animateurs de retraite... Merci à tous.

Morgane CLAES et famille

AVIS D'ENQUETE

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Baelen fait savoir, en vertu de l'article D.29-A et R.41-6 du 1^{er} livre du Code de l'environnement, que la **Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement a l'honneur de procéder à une enquête publique relative à un projet d'arrêté modifiant le livre II du Code de l'environnement constituant le Code de l'Eau en ce qui concerne la Gestion Durable de l'Azote en Agriculture.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal, du 25 juin au 10 septembre 2009 (suspension de l'enquête publique du 15 juillet au 15 août 2009).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 14 juillet 2009 de 10 à 11 h à l'Administration communale – service urbanisme – rue de la Régence 1 à BAELEN.

Le dossier complet est déposé à l'inspection du public au bureau de l'urbanisme à Baelen, où il peut être consulté au cours des jours ouvrables, samedi compris, de 9 à 12h, et les mardi et jeudi de 9 à 12h et 14 à 16h pendant la durée de l'enquête qui se déroule **du 25 juin au 10 septembre 2009, à 10h, clôture de l'enquête.**

Par le Collège,
La Secrétaire communale,
C. PLOUMHANS
Le Bourgmestre,
M. FYON

1) DEPOT DES SACS POUBELLES POUR LE RAMASSAGE HEBDOMADAIRE

Veuillez déposer vos sacs poubelles **la veille après 18h ou le jour même avant 6h de même que les sacs PMC et papiers/journaux, aux jours prévus pour leur collecte.**

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

2) ATTENTION

Les **papiers-cartons et les PMC (sacs bleus)** sont désormais collectés **LE MEME JOUR**, toutes les deux semaines, à savoir le lundi, les semaines paires (1 lundi sur 2).



■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, la commune dépose une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71 32 91) qui gère par convention les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit de nous envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de divers sujets, notamment pour la rubrique « dossier », avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à Francis Bebronne (tél 0479/26.95.41) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

■ Subsidés UREBA

Les trois dossiers UREBA (Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les Bâtiments Administratifs) rentrés par notre conseiller énergie ont été acceptés. Le plus important concerne la chaudière biomasse pour l'ancienne et la nouvelle école, le Foyer culturel et la Maison communale. La Région wallonne attribue 203.000€. Le cahier des charges de ce dossier a été approuvé au Conseil communal de juin.

Les deux autres dossiers concernent les écoles maternelles de Baelen et primaire de Membach. Il s'agit de remplacer les châssis de fenêtre et de placer du double vitrage. Pour la première citée, la commune obtient 4.100€ sur 5.600€, tandis que pour la seconde, on reçoit 14.000€ sur 16.000€.

Dans la pratique, ce sont 221.100 € de subside qui permettent à la commune de mener à bien ces chantiers tout en limitant son investissement propre. La mise en œuvre de ces chantiers aura un impact positif dans le budget des prochaines années en contribuant, chacun, à diminuer la facture énergétique communale.

■ Funérailles et sépultures

Répondant à l'appel à projets « Funérailles et sépultures », la commune de Baelen vient de recevoir une subvention forfaitaire de 5.000 € pour la création d'ossuaires aux cimetières de Baelen et Membach.



■ Récompense « clim'active »

Le projet éolien initié par 5 communes (Baelen, Dison, Thimister-Clermont, Limbourg et Welkenraedt) a reçu ce 28 mai à Namur, le prix du meilleur projet de participation citoyenne du concours « Communes Clim'actives ».

L'objectif de ce prix est d'encourager les projets impliquant activement les citoyens, dans une démarche importante vers un changement durable.

Etant donné que ce projet est le fruit d'un partenariat entre 5 communes, il a été décidé de répartir le prix de 5.000 € entre ces communes, en diminuant de ce montant le coût global de l'étude d'implantation attribuée à Vents d'Houyet. Dès l'achèvement de l'étude, nous ne manquerons pas de vous informer des résultats.

■ Travaux au RFC Baelen

La réfection complète des terrains du RFC Baelen est en cours grâce à un subside exceptionnel de la commune. Le terrain B a subi un lifting total visant à offrir aux plus de 200 affiliés du club, dont une majorité de jeunes, une surface de jeu de qualité. Sur le terrain A, pose de drains verticaux, remise de terres et réensemencement sont également au programme. Les terrains devraient être opérationnels pour début septembre et la reprise des championnats.



Le terrain B remis à neuf par des professionnels.

■ Kermesse de Baelen au parc communal

Le retour de la kermesse au parc communal s'est déroulé avec succès, chaque métier forain ayant pu trouver sa place sur le nouveau site. Pour que cela puisse être possible, le chapiteau de la St Paul et le pas de tir avaient été préalablement déplacés dans la prairie à l'arrière du parc. Il est à noter que la quasi-totalité des travaux d'aménagement du site a été réalisés par les ouvriers communaux.

Le week-end de la kermesse a débuté par l'inauguration de l'exposition d'illustrations dans la salle La Cantellerie, organisée par le LAC.

Le samedi, l'inauguration officielle de la kermesse avait lieu sur le coup de 15h au chapiteau avec la présence du Conseil communal des enfants.

La traditionnelle course cycliste du dimanche a pris le départ avec un peu de retard dû aux mauvaises conditions climatiques. L'arrivée était jugée rue Jean XXIII.



Les forains installés sur le parking et dans le parc communal.



1^{ère} inauguration pour le Conseil communal des enfants.

■ Roi de la St Paul

Lors du tir de la St Paul, le coq tomba sur le coup de 21h, lors du 5^{ème} tour, des œuvres de Didier Barthélemy, nouveau roi 2009. A noter également que Léon et Hubert Radermecker furent mis à l'honneur pour 50 années de présence au sein de la société. De plus, Hubert Radermecker fêta également la réalisation de son 50^{ème} coq.



Didier Barthélemy, roi de la St Paul 2009 en compagnie de son épouse et de ce qui reste du coq

■ Kermesse de Membach

A la clôture de ce numéro du bulletin communal, la kermesse de Membach et le tir de la St Jean n'ont pas encore eu lieu. Nous ne manquerons pas de revenir sur ces manifestations dans notre prochaine édition de septembre-octobre.

■ Exposition CLDR

Vous avez été plus de 700 à visiter l'exposition de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) qui se déroulait le dimanche des élections, à la fois à Baelen au Foyer culturel et sportif ainsi qu'à la Maison communale de Membach. Nous tenons à remercier celles et ceux qui ont investi de leur temps pour faire de cette exposition une réussite. Nous remercions également les habitants qui l'ont visitée et pour certains, se sont inscrits afin de prendre part à des projets. N'oubliez pas de lire le dossier de ce numéro qui lui est consacrée.

■ Opération Rivières propres

Comme chaque année, notre commune participe à l'opération Rivières propres. Avec l'aide logistique du CRV (Contrat de Rivière Vesdre), des bénévoles nettoient les ruisseaux, mares, rivières et leurs abords. Cette année, l'opération qui avait traditionnellement lieu au printemps se déroulera **le samedi 19 septembre**. Si vous êtes intéressés à participer ou si vous voulez nous signaler une zone à nettoyer, envoyez un mail à francis.bebronne@acbm.be ou téléphonez au 0479/26.95.41.

■ Retour des jeunes à domicile

Lors des échanges et visites avec les communes de Lontzen et Plombières, beaucoup ont marqué leur intérêt pour l'initiative visant à encadrer le retour des jeunes à domicile lors des soirées du week-end.

C'est pourquoi, Monsieur A. Lecerf, Bourgmestre de Lontzen, viendra exposer le fonctionnement de l'asbl « Retour des jeunes à domicile », **le lundi 24 août prochain à 19h30 dans la salle La Cantellerie** en face de la Maison communale de Baelen. Vous y êtes tous conviés, jeunes, parents...



Projet « ÉTÉ SOLIDAIRE »

Baelen – Membach

Depuis plus d'un an, une éducatrice du Centre d'Accompagnements et de Préventions (C.A.P. Verviers) est présente régulièrement sur la commune de Baelen, et plus particulièrement à Membach (2 fois par semaine).

Son action a pour but d'entrer en contact avec les jeunes dans leur environnement et ainsi comprendre leur réalité de vie.

Qu'est-ce que le projet « Été solidaire » ?

Ce projet permet à des jeunes âgés entre **15 et 21 ans** de s'essayer à une première expérience de travail dans leur commune.

Ses objectifs sont l'embellissement ou l'aménagement d'un espace, le développement de la **citoyenneté** et de la **solidarité**, la **valorisation** de l'image des jeunes auprès de la population, ainsi que le sens du **travail en équipe**.

« Été solidaire, je suis partenaire »

6 jeunes (garçons et filles) seront engagés sous contrat d'occupation étudiant durant la période du 3 au 14 août 2009. Le projet proposé par la commune consiste :

- à l'entretien et au rafraîchissement de 2 modules préfabriqués ainsi que de l'espace vert à l'arrière de l'école communale de Membach,
- au rafraîchissement du mur extérieur dans la cour de récréation des minis et 1^{ère} maternelle de cette même école.

La Région wallonne intervient dans le salaire des étudiants engagés.

Quant à l'encadrement de ces jeunes, il sera effectué conjointement par un ouvrier communal et une éducatrice du C.A.P. Verviers.

Plaines de vacances d'été à Baelen

Après un essai tout à fait concluant lors des vacances de Pâques, la commune de Baelen organise une plaine de vacances durant six semaines en juillet et août. Les deux premières semaines d'août restent réservées au camp Patro !

Vous n'aurez désormais plus besoin de vous déplacer dans d'autres communes pour que vos enfants s'amuse et s'occupent saine-ment pendant les vacances.

La commune de Baelen s'engage à les entourer de toute l'attention qu'ils méritent en leur proposant du sport (foot, volley, karaté, gym, kin-ball, vélo, tennis de table, natation), de grands jeux de plein air, des bricolages, des ateliers lecture et contes, une visite chez les pompiers et chez « Les Amis de la Terre »... Les sports se feront en matinée durant 2 heures, excepté le karaté.

Pour rappel, les animations commencent dès 9h et se terminent à 16h. Une garderie est mise en place de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30. N'oubliez pas de prévoir le pique-nique de vos enfants. Sachez qu'ils seront encadrés selon les normes très strictes de l'O.N.E. par des moniteur(trice)s de toute confiance.

Pour les retardataires, voici la liste des places encore disponibles en fonction des animateurs engagés :

2^{ème} semaine de juillet :

5 places pour enfants de - de 6 ans.

3^{ème} semaine de juillet :

6 places pour enfants de - de 6 ans et

8 places pour enfants de + de 6 ans.

4^{ème} semaine de juillet :

3 places pour enfants de - de 6 ans et

1 place pour enfant de + de 6 ans.

3^{ème} semaine d'août :

2 places pour enfants de - de 6 ans.

4^{ème} semaine d'août :

7 places pour enfants de - de 6 ans et

15 places pour enfants de + de 6 ans.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Louise Clitisse au 0496/71.93.43 de 12h30 à 17h, du lundi au vendredi, excepté le mercredi.

Le tour des chantiers

Il est des chantiers importants par leur taille, d'autres parce qu'ils sont attendus par les habitants qui vivent à proximité. Il y a des chantiers visibles, dont personne ne peut ignorer l'existence, et d'autres totalement inconnus du grand public. C'est le tour de ces chantiers qui vous est proposé dans cet article.

Environnement

Dans le fond du hameau de Nereth, à proximité du zoning situé sur le territoire de la ville d'Eupen, se trouve un bassin d'orage peu visible. Ce bassin est pollué depuis plus de 10 ans. A cause du dysfonctionnement d'une chambre d'orage en amont, il ne remplissait plus son rôle tampon lors de fortes pluies. Pire, il était constamment rempli d'eau fortement polluée et certains s'en servaient comme dépôt de toutes sortes. Lors de précipitations importantes, il débordait, inondait et polluit les prairies qui l'entourent. Nous avons réagit.

Ce n'est qu'au terme de 2 ans de négociations, parfois tendues, avec la ville d'Eupen et la SPI+, qu'un accord fut conclu pour la remise en état de ce bassin d'orage. La facture d'évacuation pour traitement des boues fortement polluées s'éleva à 60.000 € dont la commune de Baelen a consenti de prendre 1/6^{ème} à sa charge.

Maintenant, le site est dépollué et protégé de tout dépôt illicite par des grilles cadenassées et par la vigilance citoyenne d'un riverain qui, pour la petite anecdote, déboula sur place en une minute lors de la prise de vue.



Avant, le bassin d'orage était devenu un dépôt de boues fortement polluées.



Maintenant, le bassin d'orage peut enfin jouer le rôle pour lequel il a été construit.

Maison communale

Même si cela ne se voit pas de l'extérieur, les démolitions progressent. Le toit est à nouveau découvert afin d'y réaliser les travaux préparatoires de démolition pour y accueillir dans la zone centrale le puits de lumière (atrium) et l'ascenseur.

Le planning de Tragécobat prévoit l'achèvement des travaux pour février 2010. Du côté des autorités communales, on maintient la pression pour éviter toute dérive excessive du planning annoncé.

Vous avez certainement remarqué l'installation d'une grue, rue de la Régence. Elle restera sur place jusqu'en fin novembre, au moins. Avec la suppression des places de parking face à la Maison communale, la circulation en double sens a pu être maintenue. Un échafaudage devrait également être installé autour du bâtiment.



Le ciel est à nouveau visible de l'intérieur de la Maison communale. Les démolitions préparatoires s'achèvent.

Nouvelle école

Le chantier de la nouvelle école de Baelen (située à côté du Foyer culturel) avance bien. Actuellement, les ouvriers réalisent l'élévation en blocs des rez-de-chaussée. Les vides ventilés, étanchéités et drainages des futurs bâtiments scolaires sont déjà derrière eux.

Si le chantier se poursuit de la sorte, les trois bâtiments devraient être couverts pour l'hiver.

Les travaux de liaison entre la future chaudière aux pellets, qui sera installée dans la cave chauffée située sous le Foyer culturel et la nouvelle école, devraient se dérouler durant la période juillet-août. L'objectif est de perturber le moins possible la vie quotidienne à l'école.



Le chantier de l'école progresse rapidement. Ici, on peut voir se dessiner le premier bâtiment.

Hoevel

Au niveau de l'avancement du chantier, les égouts sont placés Chemin de Hoevel, hormis rue Ma Campagne pour laquelle une solution est en passe d'être trouvée pour pouvoir se raccorder encore cette année au réseau du Chemin de Hoevel.

Actuellement, on pose une liaison électrique vers la nouvelle cabine électrique se trouvant près de la station de pompage au bas de la Hoevel. Les travaux devraient s'achever vers septembre par la réalisation de la chaussée et la pose d'un filet d'eau, notamment près du terrain de football, pour empêcher tout ruissellement vers ce dernier.



Début avril, la pose d'égouts Chemin de Hoevel a nécessité la pose de canalisation à grande profondeur.

Membach : projet Mercure

Les travaux entre la Maison communale de Membach et le haut de la Boveroth devraient débuter dans le courant du mois d'août. L'entreprise Baguette débutera les travaux de construction de trottoirs et de zones de stationnement tout en veillant au maintien de la circulation. La fin des travaux est prévue pour février 2010.

Levée de Limbourg

Après approbation au prochain Conseil communal de juillet, les soumissions pour la réfection et pose d'égouttage de la Levée de Limbourg seront lancées. Le subside pour cette voirie a déjà été approuvé.

Robert Janclaes, Echevin des travaux



Ecole communale de Baelen et Membach

Choisir l'école de votre village ...

... c'est, pour votre enfant, choisir de le voir grandir, entouré :

- d'une **équipe éducative** dynamique, accueillante, professionnelle et responsable, prête à le soutenir et à l'encourager,
- des **titulaires de classe** motivés et attentifs à l'épanouissement personnel de chacun de leurs élèves,

... c'est, **pour votre enfant**, choisir l'école du bout de la rue, celle de **son milieu de vie**, avec ses voisins et amis, où règne un **climat de confiance et de convivialité** dès le premier jour,

... c'est, **pour votre enfant**, choisir un enseignement exigeant basé sur le **sens des apprentissages** et sur la **pédagogie participative et constructiviste** dès l'école maternelle,

... et c'est aussi...

- **l'apprentissage précoce de l'allemand** en ateliers vivants dès la 1^{ère} maternelle et à l'école **primaire** à raison de **2 périodes** au degré inférieur, **3 périodes** au degré moyen et **5 périodes** au degré supérieur,
- **l'intérêt constant face au développement corporel et sportif** pour chacun des élèves : organisation de cours **d'éducation physique (2 périodes en primaire)** et de cours de **natation** (16 séances + obtention de brevets); des activités **de psychomotricité** sont également organisées en maternelle,
- la participation à plusieurs **activités sportives** (tournois, course d'orientation, cross d'endurance...),
- un projet alimentaire durable et participatif basé sur la **sensibilisation à l'alimentation équilibrée** (appropriation de la pyramide alimentaire) et sur **l'apprentissage d'habitudes alimentaires saines**. Ce projet inclut aussi bien les élèves (dès la maternelle) que l'équipe des enseignants, du personnel de cuisine, des garderies ainsi que les parents,
- le passage de **l'Apper** (cours de **sécurité routière**) et la participation d'une équipe active de **l'IBSR** (mise en situation grâce au traçage d'une piste mobile de circulation et exercice de circulation en milieu réel pour cycliste),

- l'utilisation **d'un espace informatique au sein de la classe**,

- le passage hebdomadaire de toutes les classes à la **bibliothèque communale**,

- **le développement de la curiosité intellectuelle** (organisation de classes « vertes » dans les 2 implantations, visites d'expositions, sorties culturelles...),

- **le choix d'options philosophiques** : morale laïque, religion catholique, protestante, islamique, israélite... ,

- la participation et le soutien au **Conseil communal des enfants**,

- la sensibilisation aux problèmes de **l'environnement** et ce, à travers des projets citoyens (participation au projet compost, chasse au gaspi, tri des déchets...),

- la collaboration avec des partenaires : le centre **P.M.S.** de Verviers, l' **I.M.S.** de Welkenraedt, le **CPAS** de Baelen et le soutien de **logopèdes** en dehors des périodes d'apprentissage,

- un lien avec le **secondaire**.

DES SERVICES

- des garderies : le matin dès 7h30 le soir jusque **18h**
- une « aide aux devoirs » de 16h à 16h30,
- un transport scolaire (gratuit jusqu'à 6 ans),
- des repas chauds et équilibrés préparés dans nos écoles (le potage est offert gratuitement aux élèves dinant à l'école),
- une gourde offerte aux nouveaux inscrits afin de limiter les déchets,
- un « espace repos » aménagé pour les petits,
- l'accompagnement et la collaboration de puéricultrices,
- la gratuité des cours de natation en 1^{ère} année (un bonnet de bain sera offert à chaque enfant dès la 1^{ère} primaire).

Pour tous **renseignements** et **inscriptions**, vous pouvez vous adresser à la **direction de l'école : Madame J. Giet-Davenne**.

Ecole communale fondamentale :

- **de BAELEN**

rue de la Régence 1

- **de MEMBACH**

rue Albert 1^{er} 23 (maternelles)

Place Th.Palm 15

Tél. : 087/76.28.32 avec déviateur vers le GSM de la direction.

« ...A nous d'aider l'enfant à se construire, à exister progressivement en dehors de nous. A nous de lui donner les moyens d'échapper à toutes les formes d'emprise, pour apprendre à penser par lui-même... »

Ph. Meirieu

Repères pour un monde sans repères.

Inscriptions : dès le 24 août 2009 à l'école de Baelen et sur rendez-vous.

Rentrée scolaire : le mardi 1^{er} septembre 2009 à 8h30.

L'école maternelle, c'est fantastique

... Aller à l'école maternelle, c'est découvrir une malle aux trésors multiples... et l'ouvrir !

S'inscrire à l'école maternelle de **Baelen** ou de **Membach**, c'est confier votre « trésor » dans l'école du village où il pourra s'épanouir en confiance, en douceur !

« **j'ai envie d'essayer...** »,

...où il pourra grandir dans sa tête, dans son corps et dans son cœur !

« **Avec ma Madame, j'apprends à apprendre la vie qui m'entoure, je m'éveille à la lecture, à la communication, j'exprime mes besoins, je découvre les autres...** »

Chaque jour, chaque heure passés à l'école maternelle sont précieux comme un trésor, car ils rendent votre enfant plus riche et plus sûr de lui !

Direction : J. Davenne - 087/76.28.32



Les nouvelles du Développement Rural

Chers habitants de la commune de Baelen, dans votre précédent bulletin communal, nous vous disions tout de l'opération de Développement Rural de votre commune. Vous avez loupé l'info ?

Deux choses à retenir :

- > une dynamique citoyenne est en route dans votre commune,
- > des projets et des actions seront mis en œuvre pour, avec et grâce à vous !

Cette opération s'est matérialisée le 7 juin au travers d'une exposition au Foyer culturel de Baelen ainsi qu'à la Maison communale de Membach.

L'importance du projet méritait que tous les moyens soient mis en œuvre pour vous faire accéder à l'information. Les membres de la Commission Locale de Développement Rural ont tenté de susciter votre curiosité au travers de la diffusion de panneaux annonçant d'énigmatiques projets.



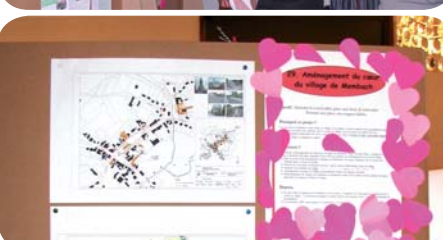
Le 7 juin, après votre passage aux urnes, vous avez pu découvrir tous ces projets. L'occasion était trop belle. Nous avons profité des élections et du fait que vous alliez tous vous déplacer vers les bureaux de vote pour vous proposer de visiter l'exposition (à Baelen et à Membach). Celle-ci vous a permis de prendre la mesure de l'investissement déjà consenti par vos représentants, membres de la Commission Locale de Développement Rural : 10 projets déjà réalisés, 26 projets prioritaires à réaliser dans les 3 prochaines années et en tout, plus de 70 projets à mettre en œuvre dans les 10 années à venir.



Des post-it en forme de cœur vous étaient remis, destinés à être apposés sur les panneaux. Ils représentaient vos « coups de cœur » et permettaient à l'ensemble des visiteurs d'identifier les projets les plus plébiscités.

A Membach, un gros coup de cœur pour le projet d'aménagement du centre du village.

A Baelen, coups de cœur partagés sur la gestion de la sécurité routière et l'amélioration de la qualité des rivières.



L'exposition fut un succès, tant en terme de visiteurs (vous étiez plus de 450 à Baelen et plus de 250 à Membach), qu'en terme d'implication annoncée (vous êtes 107 à avoir laissé vos coordonnées et à avoir manifesté le souhait de vous investir dans l'un ou l'autre projet).

Car l'enjeu de l'exposition était celui-là, dépasser les « y'a qu'à... », motiver les citoyens que vous êtes à vous impliquer en faveur d'un intérêt collectif plus qu'individuel, à apporter vos connaissances, votre énergie et votre enthousiasme pour permettre la réalisation de cet ambitieux programme.



Un guide de visite vous était remis à l'entrée reprenant les 26 projets à réaliser dans les 3 prochaines années. Vous étiez invités à cocher vos 3 projets préférés ainsi qu'à donner vos coordonnées si vous souhaitiez vous impliquer dans leur réalisation.



Les 26 projets prioritaires :

- > Maximisation du potentiel du site internet
- > Réinstallation de tableaux d'affichage et de valves
- > Mise en place d'une consultation et d'une participation régulière de la population
- > Réalisation d'une charte du civisme, de la tolérance et de la convivialité
- > Réalisation et mise en œuvre d'un programme communal de développement de la nature
- > Empêchement du charroi camion à Baelen et Membach
- > Gestion des zones à risque en matière de sécurité routière
- > Mise en œuvre par la commune de la charte Energ'Éthique
- > Sensibilisation et incitation des citoyens à une consommation mesurée de l'énergie
- > Amélioration de la qualité des rivières, des étangs et des zones marécageuses
- > Encouragement à une consommation équitable de l'eau
- > Lancement d'une étude urbanistique des villages
- > Mise en place d'une réflexion sur la mobilité
- > Extension du PAE en une zone orientée développement durable
- > Encadrement professionnel de la jeunesse
- > Amélioration de l'apprentissage du bilinguisme
- > Mise sur pied d'une association retour à domicile des jeunes
- > Elaboration d'un projet pour soutenir un village en Afrique
- > Aménagement du cœur du village de Membach
- > Aménagement du cœur du village de Baelen
- > Aménagement du terrain communal de Honthem
- > Organisation d'une grande fête pour faire la promotion de la commune
- > Création d'une identité communale
- > Aménagement de sentiers de promenades
- > Aménagement de liaisons confortables entre les communes
- > Création et entretien de liaisons douces aux alentours et entre les 2 villages



Vos priorités :

482 visiteurs (total de Baelen et Membach) ont rempli le document et choisi leurs priorités et 107 visiteurs nous ont laissé leurs coordonnées !

Les projets prioritaires

- L'amélioration du bilinguisme (129)
- L'aménagement de sentiers de promenades (126)
- La gestion des zones à risque en matière de sécurité routière (124)
- L'encadrement de la jeunesse (102)



De nombreux commentaires, remarques et suggestions ont en outre été émis. Extraits :

- « Etonné, je ne savais pas notre commune si dynamique ! »
- « Les panneaux d'affichage sont très coûteux. Nécessité d'une personne qui s'en occupe »
- « Priorité sécurité routière pour les enfants »
- « Diminuer l'éclairage public matin et soir »
- « Demande d'une intervention financière de la commune dans l'utilisation de couches lavables »
- « Prévoir de desservir les hameaux par une ligne de bus »
- « Il faut agir rapidement sur le projet extension du PAE »
- « Mettre en place une association de parents à l'école de Membach »
- « Je suis fort surpris de ne rien voir à propos de sport »
- « Au terrain communal de Honthem, ne pas envisager l'implantation d'habitations »
- « Susciter l'achat groupé de matériel lourd (broyeur...), de panneaux photovoltaïques »
- « Pourquoi ne pas proposer le stage de conduite automobile aux moins jeunes ? »



En classe, les élèves de Madame Kerf illustrent de dessins, photos et réflexions la charte du civisme et de la convivialité.

A l'exposition, coups de cœur, félicitations et signatures ont été recueillis, manifestant le soutien de la population au projet.



L'exposition se voulait interactive, vous aviez l'occasion de vous inscrire :

- Au prochain stage de maîtrise automobile
- A une formation guide composteur
- A la visite des sites Intradel (vous avez encore l'occasion de vous inscrire, contact A. Klein)
- Au prochain Week-end haltes énergie (pour ouvrir vos portes)

Inscriptions toujours ouvertes : rendez-vous à la commune ou sur le site internet communal, rubrique Opération de Développement Rural.

Vous étiez également invités à vous prononcer sur :

- L'attrait principal de la commune, ce qui la distingue des autres.

Vos réponses : sa forêt, sa nature, sa beauté rurale, l'eau, ses chemins de campagne, son calme, sa cavalerie, la possibilité de s'y balader à cheval.

- La meilleure solution pour devenir bilingue.

Vos réponses, en ordre d'importance : l'organisation d'une séance de pratique de la langue sur base d'une autre activité qui serait le vecteur de la discussion (cours de cuisine, balades...), l'organisation d'un cours du soir ainsi que l'initiation d'un jumelage et des échanges linguistiques avec une commune proche.

La suite

- Début juillet : examen du programme par une commission chargée de remettre un avis au Gouvernement wallon, lequel validera ensuite le programme, ouvrant ainsi l'accès aux subventions Développement Rural.
- Le renouvellement de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui suit et supervise l'ensemble des projets du programme.
- Le lancement de groupes de travail chargés de peaufiner et mettre en œuvre les projets et actions.

La commission et les groupes de travail sont ouverts aux habitants. Nous vous invitons à nous rejoindre, sachant que les réalisations à venir dépendent de votre mobilisation ! A la rentrée scolaire, une réunion d'information sera organisée pour les personnes intéressées. Nous vous tiendrons au courant, mais vous avez la possibilité d'ores et déjà de vous faire connaître (coordonnées Anne Klein ci-après).



« J'ai rejoint la CLDR pour avoir l'opportunité de m'impliquer dans les projets pour ma commune, d'être actif plutôt que simplement critique ! »

« Faire partie de la CLDR, c'est l'occasion d'un investissement apolitique, l'occasion aussi de soutenir la parole des citoyens et de s'engager au profit de projets collectifs. »



Pour ceux qui n'ont pas pu se rendre à l'exposition, retrouvez tout le détail des projets sur le site communal, rubrique Opération de Développement Rural. Une version papier est également disponible au bureau « population » de la commune.

Pour en savoir plus, prenez contact :

A la Fondation Rurale de Wallonie :

Anne KLEIN
Rue Géréon 3
4950 Faymonville
Tél: 080/67.84.70
E-mail: a.klein@frw.be



Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
E-mail : Claudine.Bebonne@publilink.be
Agent-ALE : M^{me} C. Bebronne
Heures d'ouverture : lundi - mardi - jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Si vous cherchez du travail :

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.L.E. (Agence locale pour l'emploi) situé rue de la Régence 6, pendant les heures d'ouverture : Lundi, mardi et jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 16h30, ainsi que le vendredi pendant la permanence de la Maison de l'emploi, de 9 à 12 h.

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur...). Elles sont mises à jour quotidiennement.

Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI+

Atrium Vertbois, rue du Vertbois 11,
4000 LIEGE

Tél. : 04.230.11.11 - Fax : 04.230.11.20

www.spi.be



Un premier bilan « énergie » pour Baelen, commune Energ'Ethique

Depuis février 2008, Baelen a mis l'accent sur l'énergie afin de répondre à ce grand défi climatique qui nous concerne tous et qui devient l'une des grandes priorités des pays occidentaux.

Pour ce faire, la commune a pris différentes initiatives tant au niveau de la sensibilisation des citoyens que des projets sur les bâtiments communaux.



Les samedi 14 et dimanche 15 mars ont eu lieu les « **Haltes Energie** » en collaboration avec Plombières et Lontzen. Lors de ces journées qui ont remporté un grand succès, une quarantaine de citoyens ayant investi dans les économies d'énergie ouvraient leurs portes à d'autres citoyens désirant en savoir plus sur les différentes technologies existantes dans ce domaine. Ils étaient plusieurs centaines de personnes répartis sur les trois communes à avoir visité ces installations solaires, biomasses, pompes à chaleur et autres.

Dans un même temps, Baelen a organisé deux conférences, l'une sur les maisons passives et l'autre sur l'isolation des habitations.

Dans le même domaine, un autre programme « **Défi énergie** » est actuellement en cours. Il consiste à ce qu'une dizaine de familles diminuent en 6 mois leurs émissions de CO₂ d'une tonne. Les moyens à leur disposition pour y arriver sont l'aide de la commune, la FRW (qui encadre la commune dans son programme de développement durable) et la volonté des participants de réduire leurs émissions de CO₂ (par exemple en diminuant le chauffage, en remplaçant certaines ampoules, etc.).

Du petit matériel est en train d'être distribué par la commune aux différents participants à cette action, permettant notamment de mesurer les consommations des appareils électriques.

Le CPAS n'est pas en reste non plus avec le lancement de son programme de « **guidance sociale énergétique** » qui a débuté au mois de mars. Celui-ci consiste à sensi-

biliser un public plus démuné face aux problèmes liés à l'énergie, grâce à des actions ciblées. C'est dans le cadre de ce programme que deux conférences ont déjà eu lieu, une sur les primes à l'énergie de la Région wallonne, l'autre sur les gestes permettant de réduire sa facture de mazout et d'électricité. Ces deux conférences ont remporté un grand succès puisqu'elles ont ensemble attiré près d'une centaine de personnes.

Au niveau des bâtiments, différentes choses ont été réalisées et d'autres sont en cours ou à venir.

Les **travaux de la nouvelle école** de Baelen ont démarré il y a peu. Cette école sera très bien isolée et équipée d'un système de ventilation permettant de préchauffer le bâtiment grâce à l'air extrait de celui-ci. Les mêmes installations ont été prévues dans la nouvelle Maison communale dont les travaux ont également commencé. Toutes ces modifications apportées aux projets ont permis d'économiser plus de 200 kW de besoins thermiques par rapport à 400 kW prévus initialement.

C'est également grâce à ces modifications qu'il a été possible de remplacer les chaudières gaz prévues par une seule **chaudière biomasse (pellets)** qui alimentera à l'avenir la nouvelle école, l'ancienne, le Foyer culturel et la nouvelle Maison communale, via un réseau de chaleur.

Ce dernier projet a fait l'objet d'une demande de subsides UREBA et la commune a obtenu 203.000 € sur un total de 231.000 €.

D'autres subsides ont été obtenus : pour le remplacement des fenêtres à l'école maternelle de Baelen située derrière les locaux de l'actuelle administration ainsi que pour le réfectoire de l'école primaire de Membach.

D'autres projets sont également à l'étude comme la possibilité de prolonger le réseau de chaleur vers les bâtiments du CPAS, le remplacement des chauffages électriques par du chauffage central dans les modules scolaires à Membach, etc.

Des actions plus discrètes, mais néanmoins importantes, comme une conférence sur l'audit énergétique des bâtiments (qui permet de réaliser la carte d'identité d'un bâtiment) ou l'optimisation de l'ensemble des chaudières communales ont également été réalisées ou sont en cours.

Toutes ces démarches et tous ces projets sont le fruit d'une politique énergétique engagée et structurée répondant à une nécessité face au défi du réchauffement climatique. On ne peut donc que se féliciter de cet engagement et continuer dans ce sens.

NB : il est impossible de reprendre dans un article tout ce qui se fait en matière d'énergie au niveau communal. Ce bilan ne reprend que l'essentiel de ce qui a été fait. D'autres actions et d'autres projets sont en cours ou à l'étude.



EN MATIERE DE TECHNOPREVENTION...

INTRODUCTION

Qu'est-ce que la technoprévention ?

La technoprévention vise à prévenir les cambriolages, les vols à la tire et les attaques. Cette discipline englobe trois types de mesures de sécurisation qui sont toujours traitées dans l'ordre suivant :

- les mesures organisationnelles
- les mesures architecturales
- les mesures électroniques

Ces mesures permettent de réduire considérablement les risques d'être victime d'un cambriolage, d'un vol ou d'une attaque.

Qu'est-ce qu'un conseiller en technoprévention ?

Un conseiller en technoprévention est un policier au sein de votre zone de police ayant été formé à la pratique de la technoprévention.

Quel est le rôle du conseiller en technoprévention ?

Les principales missions du conseiller en technoprévention (CTP) consistent à :

- fournir gratuitement des avis objectifs et complets en termes de sécurisation contre le cambriolage;
- fournir des conseils préventifs aux candidats constructeurs ou aux personnes qui rénovent une habitation, parfois sur la base des plans réalisés par l'architecte (sur demande);
- conseiller les indépendants, commerçants, titulaires de professions libérales, ... en matière de sécurisation contre le cambriolage/les attaques/les vols à l'étalage;
- donner des explications/conférences sur la prévention de la criminalité à différents groupes cibles (à la demande de groupements de citoyens, d'associations de quartier, d'associations de commerçants, d'unions professionnelles...);
- apporter des informations pertinentes et actuelles relatives au matériel de technoprévention et aux différentes techniques de sécurisation et de prévention.

SE PREMUNIR CONTRE LE VOL DANS SON HABITATION

Ce qu'il faut savoir sur le cambrioleur

La plupart des cambrioleurs agissent pendant l'absence des habitants. C'est une constatation importante parce qu'elle souligne l'importance de l'utilisation de systèmes de fermeture que l'on peut faire fonctionner de l'extérieur, surtout en ce qui concerne la porte par laquelle on quitte habituellement le bâtiment.

Le risque de cambriolage est aussi élevé l'après-midi que pendant la deuxième partie de la nuit. Toutefois, on oublie souvent, précisément pendant la journée, de prendre les mesures de sécurité nécessaires.

La plupart du temps, le cambrioleur pénètre dans l'habitation par l'arrière.

Il est exceptionnel qu'une confrontation ait lieu entre le cambrioleur et l'habitant. En effet, un grand nombre de cambrioleurs travaillent dans un environnement qu'ils connaissent et n'ont que peu d'intérêt à provoquer une confrontation au cours de laquelle ils pourraient être reconnus ou décrits avec précision.



Comment vous protéger ?

La protection contre le cambriolage repose sur une combinaison sensée et proportionnelle aux risques de trois types de mesures que les spécialistes de la sécurité qualifient de mesures d'organisation, mesures architecturales et mesures électroniques. Les mesures d'organisation tendent avant tout à rendre l'habitation inattractive, à

ne donner aucune occasion, et à réduire le butin au minimum, e.a. en plaçant judicieusement les serrures, en créant l'impression que l'habitation est occupée, en marquant et en enregistrant les objets, etc.

Les mesures architecturales ont pour but d'augmenter la résistance des entrées et sorties et de toutes les autres ouvertures de l'habitation : serrures solides, verre feuilleté, etc.

La protection électronique est dans certains cas un complément nécessaire aux mesures précédentes et est destinée, outre la fonction généralement dissuasive, à détecter les cambriolages ou les tentatives d'effraction et à prévenir directement ou indirectement le voisinage et les services de police.

Précautions élémentaires...

Fermez tout à clef. Fermer à clef signifie fermer à double tour, ne pas laisser entrouvertes les portes et/ou fenêtres facilement accessibles, ne pas laisser de moustiquaires aux fenêtres, etc.

Ces précautions ne sont pas seulement nécessaires lorsque vous quittez votre habitation, mais également lorsque vous vous trouvez aux étages ou dans le jardin. Pour certains voleurs, ces circonstances ne constituent absolument pas un obstacle pour pénétrer chez vous : même lorsque vous regardez la télé le soir, il est prudent de fermer la porte de derrière.

N'oubliez pas non plus de fermer la cabane du jardin; le matériel qui s'y trouve peut non seulement être volé, mais peut également servir à faciliter le cambriolage.

Faites attention à vos clefs. N'accrochez aucune étiquette mentionnant vos nom, adresse et numéro de téléphone au porte-clefs. Si vous avez perdu vos clefs ou qu'on vous les a volées, changez la serrure ou le cylindre. Vous avez également intérêt à le faire lorsque vous emménagez dans une habitation qui était précédemment louée. Ne laissez pas de clefs du côté intérieur des portes ou fenêtres. L'une des méthodes de cambriolage la plus fréquemment utilisée est de casser le carreau à hauteur de la serrure ou de la poignée de fenêtre : le cambriolage est particulièrement facile lorsque les clefs sont sur la serrure.

Ne laissez pas les clés de voiture dans votre véhicule, et ne laissez pas non plus les clés de la porte d'entrée au porte-clés mural, dans une poche ou un sac dans le hall. La clé du coffre-fort doit également être soigneusement dissimulée. Évitez aussi d'abandonner des clés à des endroits connus : sous le paillason, sous un pot de fleurs, dans une boîte aux lettres, etc.

Évitez d'exposer les objets susceptibles d'être volés de telle manière qu'un passant puisse facilement se faire une idée de sa valeur. Ne cachez pas les chèques, l'argent, les bijoux et autres valeurs dans des endroits connus (armoire à linge, etc.). Ne conservez jamais votre carte de banque au même endroit que vos chèques.

Ne laissez pas traîner ce qui facilite le cambriolage. Évitez de laisser dans les environs de la maison des objets qui peuvent faciliter l'escalade. Adoptez une attitude raisonnablement méfiante. Ne laissez pas entrer les inconnus trop facilement, même si leur histoire semble plausible. Un petit judas et un entrebâilleur de porte sont ici des équipements indispensables.

Un raccordement téléphonique dans la chambre à coucher (qu'il s'agisse d'un deuxième combiné ou d'un seul appareil pourvu d'une allonge raccordée au boîtier) est un investissement utile et bon marché, et permet d'appeler les services de secours à partir d'un lieu « sûr ».

Le fait de prendre une assurance n'empêchera pas un cambriolage éventuel mais réduira le préjudice et l'impact financier.

Bon voisin vaut mieux qu'un ami lointain...

Une curiosité appropriée pour ce qui se passe dans la rue et chez le voisin est un élément utile pour prévenir les vols. Lorsque vous voyez des véhicules suspects ou des personnes étrangères au voisinage, gardez-les à l'œil. En cas de situation suspecte : rôdeurs autour des maisons, véhicule inhabituel qui effectue des passages fréquents dans le quartier, aidez la police en relevant des éléments pertinents dont marque, type, couleur, numéro d'immatriculation pour les véhicules et nombre, habillement, description physique pour les personnes.

Avertissez de suite la Police via le numéro d'urgence « 101 » pour une intervention immédiate. Ne donnez pas d'indications à des inconnus concernant l'absence d'un voisin ou d'une voisine. Des buissons hauts procurent peut-être plus d'intimité, mais permettent également au voleur d'observer facilement une habitation et de travailler en toute quiétude.

En cas d'absence prolongée...

Donnez l'impression que l'habitation est occupée et évitez les « fautes » suivantes :

- Une porte de garage ouverte et pas de voiture dans le garage.
- Des volets restés baissés pendant la journée ainsi qu'une habitation sans aucune lumière le soir.
- Les messages sur la porte signalant : « absent jusqu'au... ».
- Une boîte aux lettres non vidée.

Pendant votre absence, laissez la radio allumée. Pendant la journée, vous pouvez également abandonner des jouets à bon marché dans le jardin, ou encore un vieux vélo contre la façade qui de temps en temps doit être déplacé.

Sur votre répondeur téléphonique, restez vague quant à la raison de votre absence. On peut également donner l'impression que l'habitation est occupée au moyen d'un éclairage. Dans ce cas, il faut veiller à créer un schéma d'éclairage alterné qui corresponde le plus possible avec le cours normal des choses. En d'autres mots, évitez qu'une lumière soit allumée dans la cuisine ou dans le hall en pleine nuit. Pour réaliser cela, quelques minuteries qui permettent de programmer à l'avance l'allumage et l'extinction de la lumière peuvent être d'une grande utilité. Marquez et enregistrez votre patrimoine.

SERVICES DE VOTRE ZONE DE POLICE

Conseillers en technoprévention

Au sein de votre zone de Police, plusieurs policiers ont été formés à la pratique de la technoprévention. Une visite à votre domicile d'un conseiller en technoprévention est possible. Sa mission est de réaliser avec vous un bilan de votre habitation et de vous fournir, suite aux constatations effectuées, propositions et conseils afin d'optimiser votre sécurité et celle de votre domicile. Un stand permanent de technoprévention se tient également à disposition dans chaque antenne de la zone de police.

Welkenraedt/ Baelen/ Limbourg
 Adressez-vous au 087/39.48.30 et demandez :

- l'INP DANIEL Geoffrey
- l'INP STAELENS Olivier

Police veille

Le service « POLICE VEILLE » est destiné à sécuriser votre habitation durant vos congés. Nous vous proposons le passage de nos services afin d'y exercer une surveillance. En fonction de la disponibilité de nos services, des patrouilles passeront et effectueront une visite extérieure de votre habitation. Ces passages se feront tant de jour que de nuit.

Pour ce faire, contactez votre Inspecteur de Quartier ou le Poste de Police le plus proche et complétez de manière précise le formulaire adéquat. Vous pouvez également télécharger ce formulaire sur notre site Internet www.police-paysdeherve.be
 CSL Psy Deborah OTTE
 Analyste

Votre maison est-elle sûre ?

Obtenez un avis sur mesure...

Faites le test ! 

www.testezvotrehabitation.be

 ibz







Le chemin de fer vicinal à vapeur Dolhain - Eupen

Façade avant de la gare de Membach et des bureaux de douane. A gauche, la chapelle Saint-Quirin.

Certains s'en souviennent encore, d'autres l'ont déjà oublié ! Nous voulons parler de la ligne de chemin de fer qui reliait Dolhain à Eupen via Goé et Membach.

Appelé par les uns, Oe-Bähnchen, par les autres, le petit tram à carbure de Dolhain, cette voie ferrée se limitait dans un premier temps au tronçon Dolhain-Béthane, grâce à la concession accordée en mai 1889.

Par la suite, deux demandes de prolongement de la ligne sont introduites visant à l'extension de la voie ferrée jusqu'à Eupen.

La première concernait la construction de la section Goé (Béthane) à Membach, accordée en juillet 1895, la seconde voyait l'établissement de l'extension Membach jusqu'à la frontière prussienne, entérinée en octobre 1896*. Ces deux extensions sont alors réalisées rapidement et mises en service dès 1897. Depuis la frontière belgo-prussienne jusqu'à Eupen, l'exploitation de ce tronçon a été accordée à la société Eupener Kleinbahngesellschaft.

Après 30 ans d'activité, le service voyageurs est suspendu sur l'ensemble de la ligne et remplacé par une desserte d'autobus. En 1940

toutefois, le service ferré voyageurs reprend du service et se maintient pendant la guerre pour être à nouveau supprimé, définitivement cette fois, en 1946 au profit d'une ligne de bus mise en place à ce moment.

Quant au service marchandises, il perdure jusqu'en juin 1959 entre Eupen et Goé et jusqu'en mars 1963, entre Goé et Dolhain. La présence de plusieurs usines et établissements industriels placés sur ce tronçon explique cette longévité. Peu à peu, les camions prendront le relais. Désaffectée sur tout son parcours, la ligne ferroviaire est ensuite démontée et le matériel en grande partie ferrailé.

La ligne raccordée au réseau du chemin de fer belge avait son point de départ à Dolhain-Vicinal (la rue Vicinal se raccorde sur la rue Moulin en Rhuyff). Traversant Dolhain, la voie ferrée prenait la direction de Goé, en empruntant l'avenue David pour se diriger vers Eupen par la vallée de la Vesdre. Elle passait à Béthane où se trouvaient des remises et des ateliers ainsi que des voies de déchargement et une prise d'eau pour les locomotives (site de l'actuel Saphibois). A Béthane, existait une halte vis-à-vis de l'Hôtel restaurant du Casino de Bethane. D'ici partaient à pied de nombreux touristes à la découverte du barrage de la Gileppe et de la forêt environnante.

La ligne se prolongeait ensuite vers Membach pour atteindre Perkiets. Plus loin, elle traversait la route avant le pont vicinal situé près de la chapelle Saint-Quirin et atteignait de la sorte la gare de Membach qui abritait également, jusqu'en 1920, le bureau des douanes, la frontière n'étant plus très loin de cet endroit.

Le site de la gare de Membach comportait également plusieurs voies de garage ainsi qu'une remise pour les voitures. Abandonnant la gare membachoise, le train circulait au côté gauche de la route jusqu'à la station terminale d'Eupen. La longueur totale du parcours, depuis Dolhain, s'élevait à 9 km 200.

Le matériel roulant se composait de trois locomotives, trois voitures mixtes de 1^{ère} et 2^{ème} classes, trois voitures de 2^{ème} classe, deux fourgons et neuf wagons.

Au départ d'Eupen, en 1897, il fallait déboursier pour se rendre à :

- Membach - Frontière : 15 centimes en 1^{ère} classe et 10 centimes en seconde,
- Membach - Station : 25 centimes en 1^{ère} cl. et 15 centimes en sec.,
- Perkiets : 30 centimes en 1^{ère} cl. et 25 centimes en sec.,
- Béthane (Gileppe) : 35 centimes en 1^{ère} cl. et 2 centimes en sec.,
- Goé (village) : 50 centimes en 1^{ère} cl. et 2 centimes en sec.,
- Dolhain (pl. d'Andrimont) : 65 centimes en 1^{ère} cl. et 45 centimes en sec.,
- Dolhain (gare) : 70 centimes en 1^{ère} cl. et 50 centimes en sec.

André Hauglustaine et Camille Meessen

Sources : Entre-Voies. Dolhain Limbourg. Édition spéciale du Club ferroviaire de l'Est de la Belgique. Verviers, sans date.

**Il faut se rappeler que la frontière belgo-allemande se trouvait à cette époque à Membach.*



Le train à l'arrêt au début de l'avenue David à Dolhain.



**7-8-9
Août
2009**

**Jogging
Chrono Velo
Duathlon promo
Triathlon découverte
Triathlon Handisport
Triathlon 1/4**
championnat francophone individuel

Infos & Inscriptions
www.lagileppetrophy.be

Au Lac de la Gileppe (à 2km de Jalhay)



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 - 12h et 13h30 - 16h00
Mardi	8h30 - 12h fermé
Mercredi	8h30 - 12h et 13h30 - 16h00
Jeudi	8h30 - 12h fermé
Vendredi	8h30 - 12h fermé

Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h à 12h dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence 6.

Place des Combattants 21
B-4840 Welkenraedt
Tél. **087.69.32.00**
Fax : **087.69.32.09**

Bibliothèque

BAELEN : la Bibliothèque se situe dans le module isolé derrière le bureau de la police.

Tél. **087/76.01.23**

MEMBACH : le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant.

Tél. **087/74.24.58**

La bibliothèque est dorénavant ouverte : (tout public)

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 11h30 à 15h30
Mercredi de 14h00 à 19h00
Jeudi de 13h30 à 15h30
Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30
VACANCES SCOLAIRES
Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 13h30

Elle est fermée du 9 juillet au 4 août

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)
- **10 centimes pour les bandes dessinées**
- **20 centimes pour les livres adultes**

Ses collections comptent **13.200 livres**. Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. Je peux vous procurer les livres dont la bibliothèque ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

La bibliothèque possède les revues suivantes :

Astuces & Conseils Internet - Avantages Budget & Droits - Ca m'intéresse - Côté Santé Equilibre - Gael maison - Grande - Idées Jardin - Ma Santé - Philosophie - Plus Magazine Pourquoi magazine - Psychologies - Reader's Digest - Saveurs - Science et Vie - Système D Test Achats - Top Santé.

Et pour les enfants

- Il était une fois l'homme + DVD
- Il était une fois la vie + DVD
- Serial Killers + DVD
- Les Contes racontés par Marlène Jobert + CD Audio
- Sciences et Vie junior

Au rayon nouveautés

Bandes dessinées

- Achille Talon n°48
- Les Blondes n°10
- Les Fondus de la moto
- Frontière (4 tomes)
- Garfield n°48
- Imago Mundi n°10
- Marsupilami n°22
- Mélusine n° 17
- Ric Hochet n° 76
- Les Sisters n°3
- Wayne Shelton n°8

Adultes

- La Corse des Editions Atlas
- Courlande de J-P KAUFFMANN
- Le Faux pas de F. d'ONAGLIA
- Les Héritiers de Font-Alagé de J-P LECLERC

- L'Infiltré de J. GRISHAM
- J'ai peur d'oublier de F. PIEL
- Je t'ai donné mon cœur de M.H. CLARK
- Malek de J. BOISSARD
- La Nuit de l'Amandier de F. BOURDON
- La Promesse des ténèbres de M. CHATTAM
- Sur le fil du rasoir de P. BELLEMARE
- Une grâce infinie de D. STEEL

Jeunesse

Manga

- Bleach n°30
- Naruto n°41
- One Piece

Divers

- Cajou à la mer
- Crocolou aime son Papa
- Dora et l'arc-en-ciel
- Je ne veux pas me coiffer (La Petite princesse)
- Où est mon dinosaure ? (Livre toucher)
- Pas de pitié pour la saleté (Totally Spies)
- Le Petit monde merveilleux des Princesses
- Quand je serai grand, je serai footballeur

Jeux

- Dora l'exploratrice : les couleurs
- Dora l'exploratrice : les lettres
- Trivial poursuit
- Quiz
- Taboo
- Jeu des Petits chevaux
- Jeu de Mémo
- Jeux de dés
- Bataille navale
- Echelles et serpents
- Jeu de loto
- Trivial poursuit (Découverte de la France)
- Jeu de la roulette.



RISQUE D'EAU TROUBLE ET COLOREE DANS LE RESEAU DE DISTRIBUTION INFO S.W.D.E.

Travaux aux stations de traitement d'eau potable d'Eupen (Vesdre) et de Stembert (Gileppe) de la Société wallonne des eaux pour répondre aux nouvelles normes européennes de qualité d'eau (Projet VEGI).



Rappel

En 2005, la Société wallonne des eaux (SWDE) a entrepris d'importants travaux, à Eupen et Stembert, qui se termineront dans le courant de cette année 2009. Votre eau de distribution est produite dans ces stations.

Au total, près de 42 millions d'euros ont été investis par la SWDE. Ces travaux ont été réalisés pour répondre à de nouvelles normes européennes de qualité d'eau. La mise en service des nouvelles installations pourrait entraîner un problème ponctuel au niveau de la distribution d'eau.

Pour bien comprendre, il faut savoir qu'il existe de manière générale deux types de ressources en eau : les eaux souterraines et les eaux de surface (lacs, barrages...). Les eaux traitées à Eupen et Stembert sont des eaux de surface.

A travers le monde, la plupart des pays exploitent des eaux de surface. La particularité de ces eaux de surface est qu'elles entraînent la présence d'un biofilm dans les canalisations. De manière simple, le biofilm n'est rien d'autre que le reflet de la vie naturelle des réseaux. Il s'agit d'une « flore » banale tout à fait inoffensive.

Pourquoi avoir réalisé des travaux sur ces deux stations ?

Pour répondre à de nouvelles normes européennes imposant une diminution des THM (trihalométhanes) présents dans l'eau. Il faut passer de 150 à 100 microgrammes/l.

Les THM sont des dérivés chlorés qui apparaissent lorsque les matières organiques (composants présents naturellement dans l'eau

et le sol de la région) arrivées au stade final de biodégradation (« humiques ») réagissent avec le chlore nécessaire au traitement de l'eau. A très fortes doses, les THM pourraient être cancérigènes.

Des travaux ont donc été entrepris aux stations Vesdre et Gileppe pour mettre en place une solution technique afin de réduire la présence de THM et donc respecter les nouvelles normes. Cette solution s'appelle la nanofiltration. Autrement dit, le traitement de l'eau est complété par une étape de filtration supplémentaire. Cette filtration se fait sur des membranes très fines qu'on pourrait comparer à un bas nylon. La nanofiltration permet de diminuer fortement la teneur en matières humiques, entraînant dès lors une diminution de la formation des THM.

Par ailleurs, la nanofiltration va empêcher à l'avenir la formation du biofilm dans les conduites.

Attention : perturbation possible de la distribution d'eau dans les prochaines semaines durant la mise en service des nouvelles installations.

La mise en service de la nanofiltration risque de perturber temporairement l'équilibre des réseaux et donc entraîner un éventuel décrochage du biofilm présent dans les canalisations. Cet éventuel décrochage du biofilm aura pour conséquence une eau trouble et colorée. Ces désagréments seront donc ponctuels. Le biofilm ne présente aucun danger pour la santé.

Que faire si vous constatez que votre eau de distribution est colorée ou trouble ?

Nous vous demandons de nous contacter au **087/87.87.87** ou de nous envoyer un mail à info@swde.be et de nous signaler le problème en précisant vos coordonnées et la date du jour où le problème s'est présenté.

Mise en service progressive et plan d'accompagnement

Pour limiter au maximum les désagréments possibles, la SWDE va procéder par une mise en service progressive de la nanofiltration sur les 2 stations de traitement. De avril à juillet 2009 pour les cinq lignes de nanofiltration de la station d'Eupen (Vesdre) et à partir de septembre 2009 pour les trois lignes de nanofiltration de la station de traitement de Stembert.

La Société wallonne des eaux a élaboré un plan d'accompagnement de la mise en service. Il comprend la prise de mesures strictes afin de pouvoir réagir rapidement en cas de problème de qualité d'eau, la mise en place de moyens alternatifs de distribution, d'une communication pro-active et réactive avec les communes et les clients ainsi que le renforcement des équipes techniques et du service clientèle, en collaboration avec les cellules de crise régionale et provinciale.

La Société wallonne des eaux œuvre pour vous garantir une eau de qualité répondant aux normes de qualité les plus strictes.

Pour toute information :
Société wallonne des eaux (SWDE)
087/87.87.87



Date	Détails	Lieu	Horaire	Prix	Organisateur + infos
du 6 au 31 juillet 09	Accueil vacances d'été	Voir article			
12 juillet 09	Balade	Baelen (devant Maison communale)	13h30		087/76.33.89 Flas 087/56.91.58 Pirard 0473/98.44.98 Schoonbroodt
12 juillet 09	Ironman parrainé	Voir article			V. Stich 087/76.61.94, E. Ernst 087/76.21.88, S. Müllender 087/33.37.73 www.challenge-roth.com
28 juillet 09	Excursion à Chimay du groupement des pensionnés de Baelen		Départ 7h30	50 € (car, repas, visites)	L. Corman 087/76.40.36 ou M.L. Baltus 087/76.28.59
02 août 09	Balade	Baelen (devant maison communale)	13h30		087/76.33.89 Flas 087/56.91.58 Pirard 0473/98.44.98 Schoonbroodt
06 août 09	Reconnaissance du parcours du jogging baelenois	Rendez-vous devant la maison communale	20h		
7-8-9 août 09	La Gileppe Trophy (Sport & Fagnes)	Au lac de la Gileppe			www.lagileppetrophy.be
09 août 09	Rallye équestre	Chemin N.Larondelle			Royale Cavalerie St Georges
14 août 09	12e Jogging baelenois Mémorial J-M.Rombach				www.joggingbaelenois.be ou tél. 0495/57.49.88
du 17 au 28 août 09	Accueil vacances d'été	Voir article			
23 août 09	2 ^e Brocante de la rue Longue	Rue Longue			0477/65.12.10 ou 087/76.43.66(après 20h) ou christine_tm@msn.com
23 août 09	Groupement des pensionnés de Baelen : Messe suivie du repas de midi			Car : 5€	L. Corman 087/76.40.36 ou M.L. Baltus 087/76.28.59
24 août 09	Exposé du Bourgmestre de Lontzen : fonctionnement de l'asbl « Retour des jeunes à domicile »	La Cantellerie	19h30		
29 août 09	Fête au village de Membach	Rue L.Moray	Dès 16h		
29 et 30 août 09	Oxfam Trailwalker	Eupen et Hautes Fagnes			Oxfam-Solidarité www.oxfamtrailwalker.be
4 et 5 septembre 09	Bourse aux vêtements automne-hiver-sport	Foyer culturel	Voir texte		La Ligue des Familles
17 septembre 09	Excursion à Hasselt de l'amicale des pensionnés de Membach	Départ Salle St Jean	9h	15€ (sans les repas)	Rose-Marie Patee 0495/22.11.91
19 septembre 09	Opération « Rivières propres »	Voir article « en bref »			0479/269.541 ou francis.bebronne@acbm.be
27 septembre 09	Apéritif musical au Château Vercken de Vreuschemen (entre Baelen et Membach)		Entre 11h et 14h	Gratuit	L.A.C.



Le groupe local de Baelen organise sa **23^e BOURSE AUX VETEMENTS AUTOMNE-HIVER-SPORT (0 à 16 ans)**

Les 4 et 5 septembre 2009 au Foyer culturel de Baelen

DÉPÔT : vendredi 04/09/2009 de 17h30 à 20h

18 pièces par liste (max. 15 vêtements de 0 à 2 ans par famille)
2 listes maximum par adulte présent
3 € la liste pour les non-membres
1^{ère} liste gratuite pour les membres
2^{ème} liste gratuite pour les familles nombreuses membres

VENTE : samedi 05/09/2009 de 9h00 à 12h

Ristournes en « Points Famille » aux membres de la Ligue des Familles.

Reprise des invendus le samedi de 16h30 à 17h

Pour tout renseignement :

Dominique DIRICK-PIRARD 087/55.49.40
Josiane BARTHELEMY-LOOZEN 087/76.47.05
Annick BRANDT-VILLEVAL 087/76.45.79

Les habitants de la rue Longue - Medael - Elzet vous invitent à leur **deuxième BROCANTE**

le 23 août 2009 dans la rue Longue

Venez vider vos caves et greniers, laissez vos enfants vendre leurs vieux jouets.

La vente est exclusivement réservée aux habitants de Baelen-Membach.

Pour tous renseignements et/ou réservations :
0477/65.12.10 – 087/76.43.66 (après 20h)
ou christine_tm@msn.com



Excursion

le jeudi 17 septembre à Hasselt

L'amicale des pensionnés de Membach propose à tous les intéressés, jeunes et moins jeunes, de se joindre à elle pour une journée cool, sympa, pseudo-culturelle et ensoleillée (!!!) à Hasselt.

- Départ à 09h00 de la salle St-Jean à Membach.
- Visite du château d'Alden Biesem. Dîner à Hasselt suivi d'un temps libre jusqu'à 16h. Visite des jardins japonais.
- Retour prévu à la salle vers 18h30 où une traditionnelle petite restauration nous attend.

Bienvenue à tous !

Prix pour la journée (à l'exception des repas) : 15 €
Renseignements et inscriptions chez Rose-Marie Parea 0495/22.11.91.
Je tiens à remercier l'Administration communale pour ses subsides ainsi que les « Sept Nains » et le Kiwanis W3f pour le soutien financier sans lequel les excursions deviendraient impayables pour les participants !

Merci à tous pour votre aide et votre participation.



Cher(e)s Baelenois, Baelenoises,

Cette année, la Royale Cavalerie St-Georges organise son **rallye équestre le dimanche 9 août 2009 à Heggen**,
Chemin Nicolas Larondelle, dans la prairie de Désiré Meyer.

Une promenade à travers les chemins de Baelen et des environs ainsi que des jeux d'habileté seront proposés aux cavaliers.

Alors, amis des chevaux ou autres, retenez cette date et venez nous rejoindre afin de passer un moment agréable en buvant un bon petit verre. Il y aura bien sûr, comme chaque année, la possibilité de se restaurer.

En espérant vous voir très nombreux à ce rendez-vous, nous vous souhaitons déjà de bonnes vacances.

Le comité

Le groupement des pensionnés de Baelen vous propose

Le mardi 28 juillet : Direction Chimay

Attention ! Changement de date : le 28 juillet remplace le 14.

Baelen - Liège - Namur - Charleroi - Chimay (accueil et café)
Balade en petit train touristique, repas de midi.
Visite de la chocolaterie Gilat et visite d'une chèvrerie.
Retour par les voies rapides comme à l'aller.
Départ : 7h30
Prix du car, repas (1 boisson comprise) et visites : 50€

Le dimanche 23 août : MESSE POUR LES VIVANTS ET LES MORTS - Repas de midi

Départ après la messe

Prix du car : 5€

Renseignements et inscriptions : L. Corman : 087/76.40.36
M.-L. Radermecker : 087/76.28.59

12^{ème} Jogging baelenois

MEMORIAL JEAN-MARIE ROMBACH : vendredi 14 août 2009

Les beaux jours sont revenus, les soirées sont plus longues... il est temps de vous préparer pour le jogging baelenois qui aura lieu dans notre commune le vendredi 14 août 2009; ce sera la 12^{ème} édition. Le parcours sera identique à l'année passée.

Nouveautés pour la 12^{ème} édition :

- Pour tous les préinscrits, votre nom sur votre dossard.
- Inscription via le système chronocode. Important! Venir avec votre carte d'identité le jour de l'inscription pour les non préinscrits.
- Le prix du dernier km le plus rapide : le 1^{er} et la 1^{ère} remportent une paire de chaussures « Nike » d'une valeur de 120€.
- Une ceinture porte-dossard offerte à tous les participants.

Grande tombola pour tous les inscrits :

1^{er} prix : une télévision écran plat offerte par l'entreprise « KISTEMANN ».

Pour tous renseignements utiles, visitez notre site www.joggingbaelenois.be ou téléphonez au 0495/57.49.88 (Royen Benoit).

Préinscription via le site jusqu'au 11.08.2009

Une reconnaissance du parcours se fera le jeudi 6 août à 20h. (Rendez-vous devant la Maison communale de Baelen).

Le comité organisateur.

Centre Canin

ASBL

CHIENSHEUREUX.BE

Centre d'Instruction
Membach



Reconnaissance St Hubert Vie sociale avec votre chien

Une réglementation nationale régit la vie en compagnie des chiens. L'application de celle-ci reste à l'appréciation des autorités communales.

Ce qui signifie que même si vous habitez dans un village qui ne fait pas respecter cette réglementation, et que vous désirez vous rendre chez une personne d'une autre commune en compagnie de votre chien, vous devez vous informer sur l'approche des autorités de cette commune sur le plan canin.

Il vous sera refusé l'inscription à n'importe quelle activité canine sportive ou de loisir, si vous ne détenez pas la preuve de réussite d'un test de comportement social avec votre compagnon.

Bref, il est recommandé aux propriétaires de chiens de réussir ce test de comportement social.

L'entraînement à la réussite de ce sésame fait partie intégrante du programme qu'enseigne votre centre canin « chiensheureux-centre d'instruction-Membach » situé au n° 50 rue de l'Invasion.

Une reconnaissance « Club St Hubert » vient de couronner les démarches entreprises par l'équipe « chiensheureux » depuis qu'ils ont ouvert ce centre canin en octobre 2008.

Cela signifie que l'enseignement qui y est diffusé est de qualité, les équipements et l'infrastructure conformes au cahier des charges St-Hubert. Mais surtout, pour la première fois, vous pourrez passer ce brevet dans le village de Membach.

En 2010, chiensheureux.be organisera le passage du test de sociabilité dans ses installations. Nous vous informerons dès que la date nous sera confirmée par la société St-Hubert.

N'hésitez pas à nous contacter :

Centre Canin chiensheureux.be
50 rue de l'Invasion - 4837 Membach
Site web : www.chiensheureux.be
Email : fred@chiensheureux.be
GSM : 0475/42.12.16



Trois week-ends d'exposition « Mädels, Models & Madonnen » à la Fondation P.P.J. Hodiament de Baelen

400 visiteurs sont venus admirer les oeuvres de Michael Grade dans la « Maison du Soleil ».

L'exposition consacrée à l'éternel féminin sous le titre « Mädels, Models & Madonnen » de l'artiste Pr. Michael Grade (Weilerswist, D) a attiré de plus en plus de monde au fil des week-ends du 17 avril au 3 mai au siège de la Fondation Hodiament à Baelen. Plus de 400 visiteurs se sont pressés devant la collection de dessins et de collages de l'artiste.

La présentation Powerpoint d'oeuvres diverses, les collages surréalistes et la finesse des dessins représentant des paysages ruraux étaient complétés par 2 performances particulières :

- le séminaire médico-scientifique organisé par la firme Dr. Pfleger GmbH (Bamberg) le 24 avril et centré sur le thème de la relation médecin-patient dans le cas d'un diagnostic prénatal était suivi par une quarantaine de praticiens régionaux. Le décor musical était assuré par le duo Catharina Marquet (soprano) et Manou Liebert (harpe) avec des arrangements de Maurice Ravel, John Marson, Benjamin Britten, et d'autres morceaux choisis dans le domaine du folk song.
- la séance de lecture d'extraits de son dernier roman « Die Tochter des Buchhändlers » par l'auteure Sylvie Schenk (Aachen). Entre les séquences de lecture, la romancière cédait l'espace scénique à la jeune pianiste aixoise Annika Bitz (14 ans) qui enthousiasmait son public avec son répertoire composé d'oeuvres aussi divergentes que « Pour Elise » de Beethoven et « Mama Mia » du groupe ABBA. Un mélange artistique très apprécié par le nombreux public présent qui, en un tournemain, s'arrachait les derniers exemplaires du dernier roman de Sylvie Schenk.

Les oeuvres de Michaël Grade permettaient des interprétations tellement personnelles que certains visiteurs sont revenus le week-end suivant (souvent avec des connaissances ou des amis) pour vérifier leur première impression ou en rediscuter avec l'artiste et d'autres visiteurs. Les inscriptions au livre d'or témoignent du grand intérêt suscité par les oeuvres de Michaël Grade. Elles ont en tout cas dépassé l'attente de l'artiste, qui ne pouvait rêver d'une meilleure résonance de son exposition « Mädels, Models & Madonnen » dans les locaux de la Fondation Hodiament.



Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos

ou de
MANIFESTATIONS
en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de
REUNIONS PUBLIQUES
EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR
(bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be - Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents :

« Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

Balades

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées :

12 juillet : Limbourg-Nasproué-Limbourg
02 août : Eynatten

Point de rencontre : devant la Maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 hrs ou 8 km

Difficulté : aucune

Équipement : chaussures de marche, bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert :
0473/98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.57-087/56.91.58

IRONMAN PARRAINE 12 JUILLET 2009

www.challenge-roth.com

Merci de nous soutenir. Ce que vous verserez aidera les enfants handicapés et leurs parents !

Au profit de :

- L'asbl « T'es qui toi » qui organise des stages et des activités pour des enfants handicapés et leurs parents.
- L'école d'enseignement spécial, « La Court'Echelle » à Andrimont pour l'achat de nouveau matériel scolaire pour rendre l'apprentissage des enfants « différents » encore plus efficace.

Aidez-nous à parcourir 226 km à savoir : 3,8 km de natation, 180 km à vélo et 42,195 km de course à pied.

Comment participer ? Verser un montant par km sur le compte 742-0155406-47.

Roth Ironman for Handicap

ex : 5 cents/km = 11,30€

10 cents/km = 22,60€

...

Natation (3,8 km)

Parce que l'administration fluviale et de transport naval soutient depuis de nombreuses années le Qu'elle Challenge Roth, la voie navigable sera pour les triathlètes, fermée au transport international fluvial. La Préfecture laisse chaque année relever des échantillons afin de mesurer incontestablement la qualité de l'eau. Pour le véritable assidu du triathlon, assister au départ de l'épreuve de natation le 12 juillet est un devoir, une obligation. C'est au nombre exact de douze que les groupes de départ seront envoyés à l'eau sur une distance de 3,8 km, après que les hymnes nationaux aient retenti, une courte cérémonie religieuse ait été célébrée et une chanson choisie spécialement pour l'occasion ait été jouée.



Entièrement gratuit. Invitation à tous. Un bon moment de convivialité.
Quand ? Le 27 septembre 2009 entre 11h et 14h.
Parking assuré.

Le LAC serait vraiment heureux de vous rencontrer dans le parc de cette paisible gentilhommière qui se reflète dans les eaux de l'étang de la propriété.



Parcours cycliste (180 km)

Et où, les participants, pourraient-ils trouver un soulèvement de foule comparable ?

De toutes parts les cyclistes sont encouragés, et à Greding, Thalmässing, Eckersmühlen, sur les côtes de Selingenstadt et de Solar, d'abondants commentaires et débats compétents sont tenus, un sentiment de triathlon des plus purs.

Marathon (42,195 km)

Le parcours de marathon s'est également avéré un véritable aimant à spectateurs sur les terres accueillant la course et sur le pont du canal de Eckersmühlen. C'est là que tout se déroule, de plus, les informations concernant le déroulement de la course y arrivent parfaitement.

Pour tout renseignement, contactez Serge, Vincent ou Eric.

• Serge Müllender

Stockem, 24 - 4700 Eupen

Tél. 087 33 37 73

E-mail : serge.muellender@web.de

• Vincent Stich

Route d'Eupen, 74 - 4837 Baelen

Tel. 087 76 61 94

E-mail : vincent.stich@belgacom.net

• Eric Ernst

Rue du Thier, 34 - 4837 Baelen

Tél. 087 76 21 88

E-mail : eric.ernst@assur.cbc.be

L.A.C.

Apéritif musical au Château Vercken de Vreuschemen

(entre Baelen et Membach)



**C'est la fête au village
de Membach...**

In Membach wird gefeiert...

C'est avec grand plaisir que nous remettons le couvert en 2009 pour notre 11^{ème} édition, alors...

- envie de passer une soirée agréable avec vos amis et vos voisins en dégustant quelques délicieuses grillades accompagnées d'un bon vin ou encore de l'une ou l'autre cuvée spéciale...
- envie de vous laisser bercer quelque peu dans la douce ambiance d'un soir d'été en échangeant vos derniers souvenirs de vacances...
- envie de...

Alors venez tous à la grande fête du village de Membach qui aura lieu le **samedi 29 août 2009 à partir de 16 h.**

Où ? Derrière l'église, rue Léonard Moray (trafic routier détourné localement).

Château gonflable, jeux pour enfants et... pour adultes, musique, lampions, flonflons...

Invitation cordiale à toutes et à tous.

Mit Freude bereiten wir Ihnen die Auflage 2009 vor, ja...

- wer möchte einen angenehmen Abend mit Freunden und Nachbarn verbringen und dabei einige Leckereien vom Grill kosten, begleitet von einem erlesenen Wein oder von einem Spezialbier ...
- wer möchte an einem milden sommerlichen Abend seine letzten Urlaubserlebnisse austauschen oder gar unter fröhlichem Gesang das Tanzbein schwingen...
- wer möchte...

Der kommt zum grossen Membacher Dorffest, das stattfinden wird am **Samstag, den 29. August 2009 ab 16 Uhr.**

Wo ? Hinter der Kirche, rue Léonard Moray (Autoverkehr wird umgeleitet).

Luftschloss, Spiele für Klein und... Gross, Musik und Tanz... (mit André Pannier)

Herzliche Einladung an alle

